L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 15 JANVIER 1867. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.
EDITION SI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8, par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente. [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 15 JANVIER 1867.

Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions de douane, voir à la page anglaise.

Feuilleton de l'Abeille.

Nous terminerons prochainement les *Splendeurs et Misères de Paris* et nous commencerons immédiatement après la publication du *Siège de Puebla*, récit intéressant de ce fait d'armes par M. Louis Noir, ancien lieutenant de zouaves.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR. Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux terrains situés dans l'ilet borné par les rues Orléans, Religieuses, Richard et St-Jean-Baptiste avec bâtisses, et un autre terrain contigu, également avec bâtisses.

Par E. Roger & Co—à leurs salles d'encan, 500 colis marchandises sèches, étrangères et américaines. Vente par catalogue.

Par B. Turpin—à son magasin d'encan, vins rouge en barriques et en caisses, Madère, Sherry, Porto, liqueurs, vermouth, absinthe, kirsh, etc.

Par O. Valeton—au No 43 rue Tchoupitoulas, du jambon.

Par Fennall & Spear—au No 66 rue Bienville, une caisse marchandises [illegible].

Par B. Brown & Co—au No 77 rue Carondelet, vente régulière de tabac en feuilles.

Par O. Valeton,—au No 63 de la rue Tchoupitoulas, cols Nankins—Genièvre de Hollande, cigares de la Havane, thé.

Par John C. Brahm,—au No 33 de la rue Bienville marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par J. B. Bol[illegible],—au No 49 et 51 de la rue Gravier, balais et [illegible].

Par Vi[illegible] & Co,—au No 16 de la rue de Chartres marchandises sèches étrangères et américaines, toiles, draps, couvertures, etc.

Par Heiman & Marks,—au No 33 de la rue de Chartres, bas, souliers et brodequins, sans réserve.

Achetez vos [illegible] chez M Ernest Tur[illegible], 93 Vieille Levée.

ATTENTION!!

Propriété améliorée de valeur à l'encan par le Shérif.

Nous sommes priés d'appeler l'attention sur la vente aux enchères publiques qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par [illegible] du Shérif, de trois terrains de [illegible] avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent [illegible] rues Orléans, entre celles des Religieuses et St-Jean-Baptiste, Premier District. Voir aux annonces.

Steeple chase.

Pour protéger le pays contre les égarements d'une majorité aveuglée par l'esprit de parti, la Constitution a sagement élevé une série de barrières qui sont la sauvegarde des droits des minorités et le boulevard des institutions républicaines. Impatiente du joug constitutionnel, la majorité du Congrès actuel s'évertue à franchir ou à tourner ces barrières qui l'empêchent d'atteindre un pouvoir dictatorial sans freins et sans contrôle, qu'elle s'est donné comme but. Déjà elle est venue à bout d'un premier obstacle, le véto présidentiel, d'abord en refusant d'admettre les représentants et les sénateurs du Sud, puis comme cela ne suffisait pas pour lui assurer sur toutes les questions un vote des deux tiers dans le Sénat, en excluant un sénateur légalement nommé pour assurer sa place à un sénateur bien pensant. Aujourd'hui, il n'est pas de véto présidentiel que ne puisse annuler un vote des deux tiers dans les deux chambres.

Mais ce premier résultat ne suffit pas aux ambitions radicales, qui n'aspirent à rien moins qu'à bouleverser de fond en comble l'édifice politique des Etats-Unis. La Constitution, sauf la modification apportée par l'amendement qui abolit l'esclavage, reste encore debout comme un monument de granit qui semble défier les efforts sacriléges des démolisseurs. Il ne suffit pas du vote des deux tiers du Congrès pour renverser un amendement, il faut encore la ratification des législatures des trois quarts des Etats de l'Union, et cette condition constitue la pierre d'achoppement contre laquelle se heurtent les assaillants.

Les plus ardents parmi ceux qui dirigent l'attaque sont d'avis de franchir l'obstacle d'un bond. "Quoi de plus simple, disent-ils, que de déclarer l'amendement valable quand les législatures des trois quarts des 26 Etats actuellement représentés l'auront ratifié, puisque les dix Etats exclus ne sont, d'après nos doctrines, que des territoires ou des provinces conquises." Mais les timides du parti crient casse-cou et reculent de faire ce saut périlleux. Il faut avoir l'âme d'un César pour franchir le Rubicon, et tous ceux qui siégent au Capitole ne sont pas des Césars. D'un autre côté, les sages trouvent le moyen mauvais, car ils comprennent très bien qu'une pareille déclaration serait mise à néant par un arrêt de la Cour Suprême et que le Congrès serait ainsi inutilement déconsidéré en outrageant le bon sens. Ils croient donc plus habile de tourner l'obstacle et voici les moyens qu'ils ont imaginés de mettre en œuvre.

Il y a actuellement 36 Etats dans l'Union ce qui donne un total de 27 pour les trois quarts dont le concours est nécessaire aux projets des radicaux contre la Constitution. Il est évident que les dix Etats exclus persisteront dans leur refus d'amender le pacte qui les protége. Il ne reste donc qu'un moyen d'obtenir la majorité des trois quarts, c'est d'augmenter le nombre des Etats du Nord en transformant les territoires actuels du Nord-Ouest et de l'Ouest en Etats, au risque de violer encore toutes les règles de la logique et de la légalité.

Le Congrès vient de nous prouver par deux exemples récents, jusqu'où il pouvait aller dans cette voie d'arbitraire et d'absurdité.

Un territoire qui prétendait dès l'année dernière remplir les conditions voulues pour se faire admettre dans l'Union, le Nebraska, avait adopté une constitution et envoyé à Washington des représentants et des sénateurs. Mais la Constitution ainsi soumise au Congrès ne reconnaissait comme citoyens de l'Etat que les blancs. Voilà donc la majorité républicaine fort embarrassée. D'une part, elle désirait s'assurer le renfort de deux sénateurs appartenant au parti républicain et admettre dans l'Union un nouvel Etat, dont la législature ratifierait docilement tous les amendements constitutionnels. Mais de l'autre elle ne pouvait décemment admettre un nouvel Etat avec une constitution qui exclue catégoriquement les gens de couleur de l'exercice des droits politiques, quand son refus d'admettre les dix Etats du Sud est basé sur cette exclusion. Renvoyer la Constitution au peuple de Nebraska pour qu'il la modifiât, c'était perdre un temps précieux; on a mieux aimé augmenter dès à présent la majorité du Sénat.

Un sénateur nommé Edmund a donc imaginé d'ajouter l'amendement suivant au bill sur l'admission du Nebraska:

"Et qu'il soit décrété en outre que cet acte aura son effet à la condition fondamentale et spéciale, que dans le dit Etat de Nebraska, il n'y aura aucune restriction au refus de franchise électorale, ou d'aucun autre droit, pour aucune personne en raison de race ou de couleur, excepté les Indiens qui ne payent pas de taxe; et qu'aucun officier ou une personne contraire à cette condition, ou abroge ou entrave de quelque manière l'exercice de ces droits pour des causes imputables, il sera prononcé contre lui ou contre elle une amende qui ne sera pas au-dessous de $500, et pas au-dessus de $5,000, nonobstant tout ce qu'il pourrait y avoir de contraire dans la Constitution ou les lois du dit Etat."

Le bill ainsi amendé a passé au Sénat par 24 voix contre 15, et il est, en ce moment, pendant devant la Chambre. Jamais on n'avait vu pareil procédé en matière d'admission d'Etats, mais il ne faut plus s'étonner de rien. Le Congrès pouvait admettre ou repousser le nouvel Etat, il n'avait assurément aucun droit de modifier la Constitution adoptée par le peuple du Nebraska. Ce territoire contenant fort peu de gens de couleur, on a pensé que la chose passerait sans protestation et que les deux sénateurs pourraient venir renforcer la majorité républicaine. La législature du Nebraska n'a pas de motif pour être plus conséquente que ses voisins sur la question du suffrage nègre, et on espère qu'elle ratifiera l'amendement constitutionnel.

On ne s'arrête pas en aussi beau chemin; quand on fait des Etats on n'en saurait trop faire. Le Sénat a donc passé par 29 voix contre 11 un bill qui admet le Colorado comme Etat dans l'Union avec les mêmes conditions. Mais cette fois le cas devient tout à fait curieux. Une protestation émanant de la chambre législative du territoire et contresignée par le gouverneur vient d'être adressée au Congrès. Les autorités du Colorado protestent contre l'admission de leur territoire comme Etat sans l'assentiment de ses habitants qui ont le droit, disent-ils, d'avoir voix au chapitre, et en se fondant sur ce que le territoire n'est pas assez peuplé et qu'il n'est pas en état de supporter les dépenses d'un gouvernement d'Etat.

Voilà donc le Congrès convaincu de vouloir fabriquer de nouveaux Etats avec des territoires qui ne le demandent pas, tandis qu'il prétend réduire à la condition de territoires des Etats aussi anciens que l'Union.

On ne saurait pousser plus loin le mépris des formes et du droit des populations. Le seul prétexte qu'on donne à l'admission du Colorado est la demande de 200 individus d'origine africaine qui ont télégraphié à MM. Ashley, Sumner et autres pour déclarer qu'ils désirent l'admission du territoire à la condition que le vote blanc dans la constitution du Colorado ne pourra porter préjudice aux citoyens à raison de la race et de la couleur. Les vœux d'un nombre aussi considérable de citoyens de couleur doivent évidemment peser davantage que la volonté de toute la population blanche dans les délibérations du congrès négrophile de Washington!

Deux autres bills vont être présentés pour l'organisation de gouvernements dans les territoires de Montana et d'Idaho, et nous allons voir se succéder avec rapidité la création de nouveaux territoires et de nouveaux Etats découpés dans le grand désert des plaines de l'Ouest. Quatre Etats de plus ajoutés à l'Union porteraient le total des Etats à 40, et les 10 Etats du Sud exclus du droit de représentation ne représentant plus qu'un quart seraient impuissants à empêcher la ratification d'un amendement constitutionnel dans le cas où il y aurait unanimité chez les trente autres.

L'annihilation politique du Sud, même dans le cas où il serait réadmis à l'exercice de ses droits, tel est le but que poursuivent les meneurs du parti républicain avec un acharnement qui rappelle celui des cavaliers franchissant fossés et barrières pour arriver au but de la course sans s'inquiéter de fouler aux pieds de leurs montures les récoltes d'autrui et au risque de faire eux-mêmes la culbute. Dans cette espèce de steeple-chase, les radicaux rivalisent d'audace, c'est à qui se montrera le plus hardi à sauter les obstacles constitutionnels ou à les éluder. Chaque jour nous assistons à quelque nouveau tour et le Congrès marche avec une rapidité effrayante vers un abîme dont il est impossible de sonder la profondeur.

OBSEQUES DU CAPITAINE FORTIN.—Les restes du capitaine Louis Fortin viennent d'être ramenés d'Atlanta, où ce vaillant et noble enfant de la Louisiane est tombé en combattant, le 11 août 1864. Ils sont déposés, sous la garde du révérend père Turgis, à la chapelle obituaire de la rue des Remparts, et ils doivent être transportés aujourd'hui à quatre heures et demie au tombeau de la famille Fortin. Tous ceux qui ont connu ce digne et brave soldat se feront un devoir de rendre à sa mortelle dépouille les derniers honneurs.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La *Favorite* a été jouée hier devant une salle comble. Madame Cattinari a obtenu dans le rôle de Leonora un brillant succès qui lui a valu plusieurs rappels. M. Boetti s'est fait applaudir dans plusieurs de ses morceaux, et le baryton, M. Adrien Strozzi, a chanté avec expression et sentiment le rôle du roi. Le duo final entre Léonore et Fernan a été assez bien enlevé et a été fort applaudi.

Ce soir, la troupe de M. Roncari donnera l'*Elixir d'Amour* de Donizetti. Cet opéra bouffe sera chanté par Mme Elisa Tomasi et MM. Fabri, ténor léger, Rocco et Ottaviani. A la fin de l'opéra, Mme Tomasi chantera la grande polaca de Paciui, *Le Buon del Monte*.

THÉATRE NATIONAL.—On jouera ce soir à ce théâtre *Die Grille*, pièce connue en anglais sous le nom de *The Cricket* et tirée d'un drame français. Le spectacle se terminera par *Folichonette au bal de l'Opéra*, scène comique en français par Mlle Ottilie Genée, dont nous avons déjà rendu compte.

LE CONCERT DE M. SCHRAMM.—Nous avons regretté que nos occupations ne nous aient pas permis d'assister à la soirée musicale donnée jeudi dernier par ce pianiste, mais nous insérons avec plaisir le compte-rendu suivant qui nous est communiqué par un des auditeurs:

Le dernier concert donné par M. Charles Schramm, pianiste, réunissait dans "*Deutsche Company Hall*" une nombreuse société tout anxieuse d'assister aux différents morceaux, qui devaient y être exécutés par des artistes de premier ordre.

M. Schramm est un excellent pianiste. Son doigté est net, pur, avec une exécution brillante et aisée. Nous pensons que le style des divers morceaux qu'il a fait entendre aurait présenté un intérêt réel si ce pianiste de talent eût moins précipité son jeu; certains effets sont passés inaperçus par suite de cette force, de cette vigueur avec lesquelles il a interprété son répertoire. Néanmoins, c'est un magnifique talent qui ne peut qu'attirer les vrais amateurs de musique.

M. Robert Meyer s'est distingué dans les œuvres de Reissiger. C'est un musicien consciencieux qui honore l'art. Nous désirons l'entendre plus souvent dans la musique classique.

M. Wattersdorf, qu'une indisposition subite a fait disparaître du programme, nous a fait regretter son air de Reissiger.

Mme M...... a su donner une expression charmante et une couleur bien appropriée à la scène de *Judith* et aux couplets de *Galathée*. Elle a été très applaudie à juste titre.

Quant à M. Fernando, c'est un véritable maître qui a habilement chanté "Gemma de Vergi" et deux romances, chacune d'un genre différent. La voix sonore, pure et touchante de ce baryton a fait remarquer aussi les qualités de l'homme de l'art, cette expression, cette finesse pratique, si l'on peut ainsi parler, qui constitue le véritable chanteur. Nous apprenons que M. Fernando s'est assuré le concours de M. Gustave Smith dans l'enseignement du chant. L'un et l'autre travaillant ensemble ne peuvent que continuer les excellents préceptes indiqués par leurs confrères.

Somme toute, ce concert a été une charmante soirée musicale à laquelle une société distinguée a donné un éclat tout particulier.

LE BAL AU PROFIT DE L'HÔPITAL DU SUD.—On sait que ce bal doit avoir lieu le 24 janvier et que M. P. Alhaiza a mis gratuitement la salle de l'Opéra à la disposition des organisateurs de cette fête de charité. Plusieurs des musiciens de l'orchestre viennent d'offrir également leur concours, nous publions la lettre qu'ils ont adressée aux dames patronesses, en souhaitant que leur exemple soit suivi par d'autres exécutants:

Nlle-Orléans, 13 janvier 1867.

Les soussignés, artistes de l'orchestre du Théâtre de l'Opéra, sous la direction de M. Paul Alhaiza, désirant contribuer à l'œuvre de bienfaisance dont le bal du 24 courant est le but, prient les Dames patronesses de ce bal de vouloir bien accepter gratuitement leur concours.

MM. Prioré, chef d'orchestre,

Henri Pays,	H. Lebermann,
J. Raymond,	A. Boudro,
G. Kutzleb,	Lewakowski,
Ch. Muniel,	J. Morès,
A. Flandry,	L. Madanie,
M. L. (amateur),	H. Puisson,
L. Fleuries,	G. Luciani,

Bussenberger.

BAL ANNUEL.—Nous remercions le comité de l'invitation qu'il nous a adressée pour le bal annuel de la société de Bienfaisance des Dames hébraïques qui doit avoir lieu ce soir à la salle de la Compagnie allemande, rue Bienville.

CIRQUE DE LIPMAN.—Ce Cirque attire la foule à chaque représentation et devient de plus en plus populaire. Le principal artiste, Tom Watson, est un des meilleurs qui aient paru ici, et les autres artistes excellent chacun dans leur genre. Jeudi prochain, M. Lipman donnera un bénéfice pour l'Asile des Orphelins de Ste Marie, et tous ceux qui désirent voir le Cirque feront bien de ne pas manquer l'occasion. Il y a deux représentations par jour, une à midi et demi, l'autre à sept heures et demie du soir. Le Cirque est établi rue St Charles, près Julia.

MACHINES.—Au moment où les bras font partout défaut, c'est le cas de recourir à l'emploi des machines pour les travaux agricoles et industriels. On trouvera au grand dépôt de machines, rue Gravier, No 166, et rue de l'Union, No 17, à la Nouvelle-Orléans, un immense assortiment de machines de tout genre, pour scieries et moulins à blé et à maïs, machines de tout genre pour l'agriculture, matériel pour l'exploitation des puits à huile, pour la fabrication du tabac, pompes de toute espèce, machines à vapeur, matériel et outillage de sucrerie, &c.

Ce grand dépôt qui était tenu par MM. L. T. Cunningham & Co. a changé de mains par suite de la dissolution de société entre MM. Robert Moore & Sons et L. T. Cunningham & Co. et sera tenu maintenant sous la raison sociale de Moore & Cooley, par MM. Augustus Moore et James M. Cooley, dont la maison sera une branche de celle de MM. Robert Moore & Sons, de Cincinnati, avec laquelle elle est en société.

ALMANACH.—Nous recommandons l'almanach Gardner comme un des plus complets qui aient jamais été publiés à la Nouvelle-Orléans. Toutes les adresses s'y trouvent indiquées avec une exactitude irréprochable, et sont suivies de la mention de tous les faits, établissements et institutions qui intéressent le public. Nous avons remarqué surtout la liste des notaires, liste avec laquelle il est facile de trouver les archives de leurs prédécesseurs. Les églises ne sont pas oubliées non plus, et le tout précédé d'une magnifique carte de la Nouvelle Orléans, forme un volume réellement indispensable. On le vend Passage du Commerce, No 5, au coin de la rue du Camp.

Nouvelles du Mexique.

Le vapeur Cassandra, arrivé hier de la Vera Cruz, d'où il est parti le 5, a apporté des nouvelles de Mexico, allant jusqu'au 5 janvier.

Les guérillas ont pris la petite ville de Medellin, sur le chemin de fer à environ 10 milles de la Vera Cruz. Ils rodent autour de la ville dans un rayon de 10 à 20 milles.

Les troupes françaises se portaient sur la Vera-Cruz, où le vapeur *Cassandra*, expédié de Boston, leur a apporté des provisions.

Le dernier détachement des troupes françaises, sous le général Castagny, était journellement attendu de l'intérieur dans la capitale. Alors toutes les forces opéreront leur mouvement de retraite vers la Vera-Cruz, le maréchal Bazaine devant quitter la capitale vers le 28.

Toutes les villes abandonnées étaient successivement occupées par les libéraux. Le général Miramon, cependant, avait quitté la capitale, pour reprendre ces places, mais on supposait qu'il ne réussirait pas n'ayant avec lui qu'un ou deux mille hommes de nouvelles recrues, levées la veille, mal armées et mécontentes. La grande difficulté pour les impériaux était le manque d'argent et d'armes.

Mejia, mécontent, a abandonné la cause. Néanmoins l'empereur, aveuglé par ses conseillers, était résolu à continuer la lutte et était arrivé dans la capitale. Il a pris logement, non dans un de ses palais, tous abandonnés, mais à l'hacienda de la Teja. Beaucoup de gens pensaient que l'Empereur, au départ des Français, abandonnerait finalement le pays sans essayer de réaliser son dernier programme de la réunion d'un congrès national général. Les familles plus ou moins compromises avec l'empire partaient tous les jours pour la Vera Cruz.

Le mécontentement était général et même ceux qui s'étaient fait à l'idée du retour de Juarez croyaient peu qu'il fût capable d'assurer la pacification du pays.

Nous lisons dans un autre rapport que le ministre de France et le général Castelnau sont allés voir l'Empereur à Puebla et ont obtenu de lui la promesse d'abdiquer dans le courant de janvier, époque où il pouvait espérer réunir un congrès national pour représenter la nation et annoncer la volonté du peuple.

Les libéraux sont maîtres de la route entre Mexico et Puebla. Ils auront certainement Mexico avant peu de temps, mais leurs adversaires leur en feront payer cher la prise. La ville de Mexico est, par sa position stratégique, difficile à défendre, et à moins qu'une bataille ne favorise les impériaux, l'empire est sûr de tomber.

Les nouveaux généraux ont levé des forces mais d'une manière qui a causé beaucoup de mécontentements. Ils ont usé de la loi de conscription à Puebla et dans d'autres villes, mais les forces qu'ils ont recrutées ainsi ne soutiendront pas longtemps les efforts des libéraux.

Le général Lozada, à la tête de ses troupes, s'est prononcé contre l'empire. Le document est signé par le général Rivas, deux colonels et quatre officiers.

Les diligences d'Orizaba à Mexico ont été arrêtées par Porfirio Diaz, et le sac des dépêches a été ouvert. Les voyageurs n'ont pas été molestés.

On dit que Vidauri commandera, sous Mejia, la meilleure brigade pour opérer dans le Nouveau Leon et le Couhuila où il jouit d'une grande popularité personnelle.

Le ministre de France et le général Castelnau sont allés à Puebla le 20, pour voir Maximilien. L'entrevue a été très orageuse et le bruit court que l'empereur a abdiqué.

Une bataille a eu lieu entre les Français, sous le colonel Potier, et les Mexicains, sous Leandro Armador, près de Tilapa. Les Français ont pris la ville et ont puni sévèrement les libéraux en leur faisant éprouver une perte de 40 hommes tués et autant de blessés.

Les marchands de Mexico souffrent de l'embroglio entre Français et Impériaux pour ce qui concerne la douane de la Vera-Cruz. La douane de la ville refuse de délivrer aucune des marchandises qui ont quitté la Vera-Cruz le 12, jour où les Français en ont pris possession.

MEMOIRE DU GENERAL EARLY.

Nous reproduisons ci-dessous quelques passages du travail remarquable que le général Jubal A. Early, a publié à Toronto et qu'il a dédié à la mémoire des braves qui ont combattu avec lui pour la liberté, le droit et la justice. Nous lisons cette formule dans les titres mêmes du document dont il est question. Le général Early après avoir été opposé à la séparation de la Virginie, dans l'espoir que le Sud obtiendrait satisfaction autrement, ne put s'empêcher cependant de soutenir la décision de son Etat et tous les scrupules qu'il avait éprouvés auparavant furent bientôt levés, dit-il, par Abraham Lincoln, ses conseillers et ses soutiens, qu'il regarda dès lors comme des traîtres ayant renversé la Constitution et le gouvernement des Etats-Unis, et il consigna cette opinion dans le journal de la convention quand il signa l'ordonnance de sécession. Il reconnut alors le droit de résistance et de révolution tel qu'il avait été exercé en 1776 et il entra au service de la Virginie et de la confédération avec empressement, zèle et bonne volonté. Après avoir parlé de ses campagnes le général Early poursuit ainsi:

Je ne me suis pas étendu sur les causes de notre échec, car je ne suis pas trouvé une raison suffisante dans les forces écrasantes qu'on pouvait opposer. Ayant eu les moyens de former un jugement, je dirai, cependant, que, selon moi, le président Davis et le général Lee ont tous deux, dans leurs sphères respectives, fait pour le succès de notre cause tout ce qu'ils pouvaient moralement faire, et c'est une grande consolation pour moi d'avoir cette opinion et d'avoir emporté dans mon exil un grand amour et une vénération profonde pour ces grands hommes.

En ce qui me concerne, tout ce que j'ai à dire c'est que j'ai la conscience d'avoir rempli mon devoir envers mon pays, du mieux que je l'ai pu, et quel que soit mon sort, je ne changerais pas cette conscience contre des millions. Je suis ici en exil pour ne pas subir le joug des oppresseurs de mon pays; mais je n'ai jamais eu la pensée d'une critique ou d'un blâme à l'égard de ces hommes qui, après avoir fait noblement leur devoir dans la lutte sanglante que nous avons soutenue, sont restés pour partager les infortunes des habitants du Sud, et pour les aider et les soutenir dans leurs épreuves, au contraire, j'apprécie et honore leurs motifs.

Quelques hommes, nés et nourris au Sud, ont pris parti pour nos ennemis et les ont aidés à désoler et à humilier le pays où ils avaient vu le jour, et où reposent les cendres de leurs ancêtres. Plusieurs se sont élevés à de hautes positions dans l'armée des Etats-Unis et d'autres à de hautes positions civiles. Je ne leur envie pas leur prospérité. J'aimerais mieux être le plus humble soldat de l'armée confédérée, estropié et invalide, et allant, appuyé sur des béquilles, mendier, de maison en maison, pour assurer son pain des mains des femmes reconnaissantes pour le foyer desquelles il combattit, que le premier de ces renégats et de ces traîtres. Qu'ils jouissent des avantages de leur position actuelle, comme ils l'entendent! car l'exécration d'un peuple tout entier les poursuit et une immortalité d'infamie les attend.

Quant aux ennemis qui ont envahi et aidé à envahir mon pays, il y a entre nous un gouffre infranchissable, où je vois le sang d'amis massacrés, le sang de concitoyens et de camarades, que toutes les eaux du firmament et des mers ne pourraient faire disparaître. Ces ennemis ont essayé de rendre notre cause odieuse et infâme; et parmi les atrocités commises par eux dans leurs efforts pour atteindre leur but, un humble subordonné, le pauvre Wirtz a été choisi comme une victime par leur esprit infernal, et lâchement assassiné sous un édit de l'Exécutif, fondé sur la sentence d'un tribunal d'arbitraire et de vengeance. Qu'ils continuent ce système! Ils élèvent des monuments pour leur déshonneur éternel, et fournissent des jalons pour guider l'histoire dans ses recherches. Ils peuvent employer l'infâme Holt, avec son "Bureau de justice militaire", pour sacrifier d'autres victimes sur l'autel de leur haine, et les maréchaux-prévôts et les agents du "Bureau des Affranchis" peuvent s'agiter dans toutes les licences d'une misérable tyrannie, mais nos ennemis ne peuvent pas plus contrôler le verdict de l'impartiale histoire, qu'ils ne pourront échapper à l'arrêt qui les attend au jugement dernier.

Le général Early après avoir exposé la raison de l'esclavage poursuit:

Néanmoins, la lutte soutenue par le peuple du Sud n'était pas pour l'institution de l'esclavage, mais pour l'inestimable droit de self government, contre la domination d'une section fanatique du Nord, et l'esclavage a été la simple occasion du développement de l'antagonisme entre les deux sections.

Le droit de self-government a été perdu et l'esclavage violemment aboli. Quatre millions de noirs ont été livrés à leurs propres ressources pour souffrir de la faim, mourir et retomber dans la barbarie; et la race blanche a été condamnée à subir d'inconcevables misères.

Le monde civilisé trouvera, trop tard, que sa philanthropie a été fausse et sa religion erronée; et le peuple des Etats-Unis trouvera que, sous prétexte de sauver la vie de la nation et soutenir le vieux drapeau, il a remis ses propres libertés dans les mains de ce pire des tyrans, un corps d'insensés fanatiques.

Quand les passions et les infatuations du jour seront dissipées par le temps et que les résultats de la dernière guerre auront passé dans l'irrévocable histoire, l'écrivain futur de cette histoire aura un très important devoir à remplir et la postérité, en lisant ses pages, se perdra d'étonnement sur les folies et les crimes commis dans cette génération. J. A. EARLY.

UN EXEMPLE A SUIVRE.—Nous lisons dans la *France*:

Les principaux chefs du parti radical, en Angleterre, ont eu, depuis quelques jours, de nombreuses conférences pour organiser un refus général du payement des taxes directes par les personnes qui ne jouissent pas de la franchise électorale, dans le cas où les tories persisteraient à repousser la réforme.

Ce refus serait basé sur l'ancien principe constitutionnel anglais: *No representation, no taxation.*

PROCLAMATION DU ROI DE BAVIERE.

La *Gazette de Bavière* publie la proclamation suivante du roi de Bavière:

Dans la tournée que j'ai faite récemment, mon attention était dirigée avant tout sur les provinces franconiennes gravement éprouvées, qui, par les souffrances qu'elles ont supportées, par les sacrifices qu'elles ont faits, comme par la fidélité qu'elles ont gardée inébranlablement, avaient acquis les premiers droits à ma sollicitude paternelle.

Le but que je m'étais proposé dans ce voyage est atteint. Il m'a été permis de voir de près et sur les lieux mêmes la situation de ces pays, d'ouvrir l'oreille et le cœur aux plaintes et aux vœux, de me renseigner sur les plaies faites par la guerre et les moyens de les guérir, de reconnaître les mérites, de sympathiser avec les malheurs, et, si Dieu le veut, de raffermir de nouveau et d'une manière durable les liens réciproques entre le prince et le peuple qu'une catastrophe menaçante semblait avoir compromis.

En voyant avec satisfaction ces résultats acquis avec l'aide de Dieu, j'ai besoin avant tout de répondre à toutes ces manifestations touchantes d'amour et de fidélité qui me sont venues de toutes parts, des villes et des campagnes, par la pleine expression de ma gratitude la plus intime et la plus chaleureuse. Je vois là un mobile nouveau et puissant pour placer dans le bonheur de mon peuple le but de tous mes efforts et pour chercher dans son amour ma plus haute récompense sur la terre.

Hohenschwangau, 17 décembre 1866. LOUIS.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Dépêches de la Presse Associée.

Nouvelles étrangères.

Londonderry, 14 janvier, midi—Le vapeur Damascus est arrivé aujourd'hui à Portland, se rendant à Liverpool.

Paris, 14, midi—Il circule un bruit vague mais non confirmé, qu'un complot contre la vie de Napoléon a été découvert et déjoué par les agents officiels.

St-Pétersbourg, 14—Le gouvernement de Russie a proclamé une amnistie générale pour toutes les offenses commises par les journaux de l'empire.

Berne, 14—Le gouvernement suisse a pris en considération une proposition interdisant au peuple suisse de joindre l'armée du pape.

Marchés de Liverpool.

Liverpool, 14 janv., midi—Le coton était calme à l'ouverture. Ventes, 7,000 balles, middling upland 14 3/4.

Liverpool, 14 janv—Le Thomas Humphrey, parti de ce port pour New York, s'est perdu en mer près de Holy Head Wales il y a peu de jours. Tout le monde à bord s'est noyé, à l'exception du capitaine et d'un homme de l'équipage.

Madrid, 14—La junte révolutionnaire ayant son quartier-général ici, vient de lancer une adresse incendiaire.

Florence, 14—La difficulté entre l'Italie et la Turquie relative au steamer sur lequel ont tiré les soldats ottomans a été réglée à l'amiable, bien que le montant de l'indemnité à payer par la Porte ne soit pas encore arrêté.

Marchés étrangers.

Liverpool, 14 au soir—Coton—Le marché était languissant à la clôture et les ventes de la journée n'ont pas atteint l'estimation faite à midi. Total des ventes, 6,000 balles. Malgré cette inactivité, le middling upland se tient à 14 3/4d.

Marchés de Londres.

Londres, 14 au soir—5-20, 72 7/8. Les dépêches de Paris et de Frankfort donnent les cotes de 73 3/8 à 76 1/2. Consolidés, 90 au comptant.

Marchés de New York.

New York, 14 janvier—Coton moins actif. Ventes: 600 balles Middling Uplands 34 1/2 à 35. Riz en bonne demande et en hausse, de 10 à 12 c. Sucre calme. Melasse et café sans changement. Provisions navales calmes. Spiritueux 67 à 68.

Marché Monétaire.

New York, 14—Argent, demande un peu plus active aujourd'hui à 7. On disait aujourd'hui dans les rues que le gouvernement allait bientôt payer les *compound notes* avec des greenbacks, ce qui procurerait beaucoup de facilité au marché monétaire.

Le Trésor commencera demain à débourser neuf millions pour intérêts sur les 7-30. L'or a monté à 134 7/8. Les fonds du gouvernement ont été inactifs mais fermes. Les actions s'étaient généralement améliorées. Les transactions ont été lourdes, et les actions des mines plus fermes.

Galveston, 11 janv.—Le commandant militaire, à Victoria, ayant déclaré qu'il appuyait le Bureau, le général Griffin publie une circulaire expliquant que tous les officiers militaires doivent appuyer le Bureau dans tous les cas prévus par la loi des droits civils.

Marchés de Galveston.

Le coton est à un prix incertain. Or, de 135 à 136.

Mobile, 14—Coton. Ventes 1250 balles à 31 et 31 1/2.

Le steamer Sunny South, avec 1,000 balles de coton, a brûlé entièrement au débarcadère de Portland, sur l'Alabama, vendredi soir. Le bateau est assuré à la Nlle Orléans pour $10,000. La plus grande partie de la cargaison était pour Mobile et était pleinement assurée. Deux passagers manquent.

Louisville, 14.—Par suite des embargos de glace sur l'Ohio et le Mississipi, la demande de bacon et de viande dépasse l'approvisionnement. Il y a sur notre marché des demandes pour plus d'un million de livres, et ces ordres ne pourront être remplis avant la fin de cette semaine ou le commencement de l'autre. La difficulté est la grande rareté des barils.

Washington, 11 janv.—Le juge associé Field a fait connaître aujourd'hui l'opinion de la Cour Suprême des Etats-Unis dans l'affaire du serment d'épreuve, dans le Missouri, concernant John A. Commins, prêtre catholique romain qui était accusé d'avoir prêché et enseigné sans avoir prêté le serment d'épreuve prescrit par la constitution de cet Etat. La Cour a décidé que le serment d'épreuve dans cette affaire est inconstitutionnel, attendu qu'il participe à la nature du châtiment sans procès et qu'il a une action rétroactive. Le jugement de la Cour est infirmé avec l'ordre que le plaignant parte sans délai.

Le juge Field a aussi donné l'opinion de la Cour dans les affaires de Garland et Marr qui ayant pris part à la rébellion demandent à être réintégrés comme avocats. La Cour soutient que comme un statut impose une punition pour une offense qui peut n'avoir pas été punissable à l'époque où elle fut commise, il est de sa nature rétroactif. Les avocats ne sont pas officiers des Etats Unis. Ils sont officiers de la Cour et exercent leur ministère tant qu'ils se comportent bien. La Cour n'est pas un bureau d'enregistrement des édits de tout autre pouvoir. Les postulants ont obtenu du Président un pardon qui les soustrait aux conséquences de l'offense et fait aux yeux de la loi un citoyen tel qu'il était avant que l'offense fût commise. Le Congrès ne peut limiter la prérogative du pardon. Il suit de là que la demande du pétitionnaire doit être accordée et aussi la demande de M. Marr. La loi qui requiert des avocats qu'ils prêtent le serment d'épreuve doit être rescindée et l'ordre est rédigé en conséquence.

Le juge-associé Miller pour lui-même, le juge-président Chase et les juges-associés Swaine et Davis ont donné une opinion divergente.

Le comité des territoires a chargé Ashley de rapporter son amendement au bill pour établir un gouvernement civil dans la Caroline du Nord comme un substitut au bill de Stevens qui est maintenant devant la Chambre.

Chambre.—Un bill est présenté et référé au comité des voies et moyens pour rappeler de l'acte du revenu de l'intérieur tout ce qui impose une taxe sur le coton non manufacturé. Loan du Missouri a prononcé un discours sur la résolution de Kelson pour mettre en accusation le président, discours où il a fait usage de l'accusation d'usurpation à l'exemple des orateurs radicaux.

Cook de l'Illinois a rapporté au nom du comité judiciaire un bill amendant cette portion de la loi approuvée le 24 février 1864, qui autorisait le secrétaire de la guerre à nommer des commissaires dans chacun des Etats à esclaves et à accorder des indemnités aux propriétaires des volontaires de couleur, de manière à suspendre le pouvoir des dits commissaires ainsi que les indemnités. Le bill est adopté.

La Chambre adopte une résolution déclarant que c'est le devoir du gouvernement de donner satisfaction aux désirs manifestés de la nation en se déclarant contre toute importation ultérieure de coolies dans cet hémisphère ou dans les îles adjacentes.

Le bill du Nebraska est appelé et longuement discuté. On votera demain.

Le Sénat s'est occupé du bill concernant les emplois et s'est ajourné sans voter.

Washington, 14—Le Président a nommé le sénateur Cowan ministre en Autriche. Son terme de service au Sénat expirera le 4 mars prochain.

Memphis, 14—Le temps est nuageux et frais. Les affaires sont très languissantes. Le fleuve baisse; il y a à peine 9 pieds d'eau à Cairo. Le Mississipi et la Ville de Cairo sont échoués à Plum Point. L'Arkansas baisse avec 4 pieds d'eau à peine à Little Rock. Le coton est calme à 30 et 31 1/2. Reçu 3,716. Exporté 2,162. Stock 28,200.

Il n'y aura pas de difficulté à remplir les ordres la semaine prochaine, la rivière ayant 5 pieds 3 pouces dans le canal. On attend l'Indiana de la Nouvelle-Orléans. Mercure 32. Baromètre 29 45.

St-Louis, 14—Une compagnie a été organisée pour faire le pont sur le Mississipi à cet endroit.

Cincinnati.—Farine languissante, saindoux ferme à 12. Or, 133 1/2; argent, rare.

Jacksonville, Oregon, 14.—Un télégramme dit qu'un terrible tremblement de terre a été éprouvé à Fort Klamath le 8 du courant. Le ciel était sombre et l'air rempli de vapeurs sulphuriques qui s'élevaient des marais de Klamath. Le lac de ce nom a baissé d'environ six pieds et Croaked Creek était complètement à sec.

Nouvelles du Fleuve.

Vicksburg, 14 janv.—Montant, le W. R. Arthur, P. W. Strader et Fannie Scott. Le fleuve baisse.

(*Autres dépêches.*)

New York, 14—Arrivé, le vapeur Manhattan avec des dates européennes du 2 et du 3 janvier.

Les retours du revenu de la Grande Bretagne pour l'année, ont été de cette nature satisfaisante qui fait dire aux *Times* que Disraeli aura à employer un surplus de un million trois quarts de livres sterling.

Le *Times* dit que l'année 1867 apporte la paix comme un cadeau de jour de l'an à l'Europe, et sous le point de vue financier, jamais année ne fit de plus belles promesses.

L'Empereur Napoléon a dit le 1er janvier dans son allocution au corps diplomatique:

"L'ouverture de la nouvelle année me fournit l'occasion d'exprimer mes vœux pour la stabilité des trônes et la prospérité des peuples. J'espère que notre entente [illegible] de paix et de conciliation et que l'exposition universelle contribuera à calmer les passions et à resserrer les intérêts généraux."

New York, 14—Argent, 7 o/o. Or 134 1/2. Sterling 109 1/4 à 109 3/8. Coton calme à 34 1/2 à 35 c.

Washington, 14—Des avis reçus d'Europe disent qu'une grande quantité d'effets du gouvernement reviendront ici par le prochain steamer.

La communauté commerciale est fatiguée de la question de la mise en accusation qui commence à prendre une forme tangible.

On dit que Stanton a été nommé comme témoin devant le comité judiciaire de la Chambre, pour choses concernant la mise en accusation.

Columbia, 13—Les affranchis quittent les environs en troupes assez considérables pour exciter l'alarme sur la culture. Ils vont principalement en Floride, où ils sont transportés aux frais du gouvernement, pour cinq piastres par tête et une promesse de rations, jusqu'à la saison du travail. Leur raison pour émigrer est l'espoir de trouver des travaux plus avantageux en Floride.

SÉNAT.—M. Ramsey présente un mémoire demandant une allocation pour améliorer le fleuve Mississippi. Référé au comité du commerce.

Est présentée une pétition pour la reconstruction sur la base de l'égalité des droits.

CHAMBRE.—Un bill est présenté déclarant la perte de certains privilèges de citoyenneté pour actes de rébellion contre les Etats-Unis, et avisant à la restauration de ces privilèges dans certains cas.

Référé au comité judiciaire.

Aussi un bill pour établir des gouvernements civils dans les Etats ci-devant en rébellion.

Référé au comité de reconstruction.

CHRONIQUE LOCALE.

STEAMER BRULÉ.—Le steamer Sunny South, capt. Geo. H. Kirk, dans son trajet de Montgomery pour ce port, a pris feu, le 13 courant, à environ six milles au-dessus de Selma, et a été totalement perdu avec mille balles de coton qu'il avait à bord. On dit qu'une personne a péri. La maison Miller & Co, de cette ville, avait 263 balles de coton sur le Sunny South.

READJUDICATION DES MARCHÉS.—La vente a eu lieu hier pour 11 mois seulement.

Marché Poydras.—$44,501 à Paul Estéban, contre $36,000 à la vente précédente.

Ste Mary.—$26,600, à C. Caritte, contre $20,450.

Claiborne.—$10,950, à Jno. Claverie, contre $11,050.

Marché à la Viande.—$19,500 à Jno. Michel, contre $17,100.

Marché aux Légumes.—$48,900, Theo. Durel, contre $58,300.

St Bernard.—$6,625, à J. F. Kavanach, contre $7,100.

Marché Magasin.—$25,500, à J. J. Stafford, contre $29,900.

MORTALITÉ DANS LA VILLE.—Le nombre total des morts pour la semaine dernière a été de 106, dont un de choléra, 2 de vieillesse, 1 d'une blessure faite par une arme à feu, et les autres de diverses maladies.

GARROTÉ.—Avant-hier, vers minuit, M. Overton, citoyen très connu, s'en retournant chez lui, a été attaqué à l'encoignure des rues Baronne et Julie, garroté et volé d'une montre d'or, d'une épinglette et d'une petite somme d'argent. Le voleur a pu s'échapper par une allée, à une faible distance au-dessus de la rue Julie.

FILOUTERIE.—Un jeune homme, s'appelant Frank Collier, se donnant pour agent de J. N. Yelding, au coin des rues Canal et Remparts, engagea M. Fred. Lutt à acheter, sur des échantillons, des groceries pour une somme de $100. Il collecta l'argent et donna un reçu, il se rendit ensuite à la grocerie de M. Yelding, ordonna d'envoyer la commande et disparut. MM. J. et L. avaient été dupes; mais la police avertie, a couru après Collier qui a été arrêté.

LA COMPAGNIE DES WATERWORKS.—Cette compagnie a récemment soumis au conseil de ville une très bonne et très convenable proposition. La compagnie augmenterait son capital social et s'engagerait à fournir à la ville une abondance d'eau pourvu que la ville renonçât à son droit de racheter les water works à l'expiration de la charte actuelle, le 4 avril 1869. L'affaire a été prise en considération par le Conseil qui a demandé à voir le plan des améliorations qui seraient faites. L'établissement actuel fut construit en 1831, lorsque la population de la Nouvelle Orléans ne dépassait pas 40,000 âmes.

TRANSACTIONS SUR LE COTON.—Geo. H. Metcalf et A. Smith, accusés par Thos A. Adams, de la Compagnie d'assurance du Crescent, d'avoir pris frauduleusement possession de quinze balles de coton, sauvées de l'incendie du steamer Fashion, et de les avoir vendues à Philip Drum, le dit coton étant entreposé maintenant, [illegible] ont été traduits devant le Recorder Ahern. L'affaire a été remise au 29 du courant. M. Drum a donné sa parole de comparaître, et Smith et Metcalf ont été contraints de donner chacun une caution de $1,000.

Martin Malloy, jugé sous l'accusation d'avoir pénétré dans le magasin de MM Winder & Diestrich, rue des Magasins, No 69, dans la nuit du 17 juillet, et d'y avoir volé pour $900 de casimir, a été trouvé coupable.

—La commission militaire pour la réorganisation de l'armée autrichienne a soumis à l'empereur un projet qui paraît devoir être adopté, malgré sa sévérité. Le système actuel de remplacement serait aboli, et chacun serait astreint au service dans les conditions suivantes: cinq ans de service dans l'armée active; trois années dans le landsturm, trois années dans l'armée régulière, congé de trois ans; trois années de première réserve, trois années dans la deuxième réserve, et enfin treize ans dans la milice.

—Le *Moniteur belge* publie le rapport suivant, adressé au roi par le ministre de la guerre.

Bruxelles, 19 décembre.

Sire,

Le nouveau système de défense qui a été adopté par le pays et les progrès réalisés dans l'art de la guerre exigent que l'on examine si l'organisation actuelle de l'armée répond encore aux nécessités de la situation.

Afin d'éclairer le gouvernement, j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté de soumettre cette importante question à l'examen d'une commission dont l'institution fait l'objet du projet d'arrêté joint au présent rapport.

Le ministre de la guerre, Baron GOETHALS.

Suit un arrêté royal nommant une commission composée de généraux, de représentants et de sénateurs.

LES ARMÉES EN EUROPE.

On assure que l'effectif sous les armes des forces militaires du royaume d'Italie sera réduit à 175,000 hommes.

On écrit de Berlin que la marine militaire prussienne doit être prochainement augmentée de trois frégates cuirassées de 16 canons chacune.

Elle comprend actuellement: Navires à vapeur: deux vaisseaux cuirassés, dont l'un, à tourelle, quatre frégates, quatre corvettes, et vingt-trois canonnières—263 canons.

Navires à voiles: trois frégates, une corvette, trois bricks, et quarante sloops—95 canons.

La marine marchande des Etats du Nord de l'Allemagne est de 1,261,000 tonneaux.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 14 janvier 1867.

Le marché n'a pas manqué d'animation. Le sucre et la mélasse ont été en meilleure demande, à des prix plus fermes. Il a régné un mouvement considérable dans les produits de l'Ouest. L'activité a été plus grande dans le coton, et les facteurs ont réussi à se fortifier, à la clôture, les transactions étaient de 5,400 balles, à des prix pleins.

Le numéraire a été négligé, malgré la hausse qui a suivi celle de New York. L'or a ouvert, ce matin, à 134 contre 133 3/4 à 134 samedi soir, et a clos ferme à 134 à 134 1/4. On n'en a pas vendu au premier board; au second board, $10,000 à 133 3/4, à livrer dans les cinq jours, avec intérêt, à l'option du vendeur, au dehors, $1000, $1000, $3000, $5000, et $15,000 à 134, $10,000 et $20,000 à 134 1/8, $12,000 et $25,000 à 134 1/4 et $10,000 au même taux. Dans l'argent, une petite somme, en monnaie américaine, à 130 1/2 et 1200 piastres mexicaines à 1 de prime pour l'or.

Le change étranger n'a guère trouvé d'acheteurs. Il y avait assez d'offres, mais on n'a pas pu s'accorder sur les conditions. Les ventes du sterling comprennent 1000 livres et 2900 livres clear et en traites connaissements à 142, 5000 livres à 142 1/2, 500 liv. 1000 livres et 5000 liv. à 143, 4000 livres et 5000 livres à 143 1/4, 10000 livres No 1 à 144 à 144 1/2, 2000 livres à 144 1/4, 7000 livres à 144 1/2, 2000 livres de banque à 144 3/4, 1200 livres à 145 et 1000 liv. à 108 pour de l'or.—Dans les francs, 20000 en change commercial à 3 97 1/2, 25000, No 1, à 3 95 et 20000 à 3 90.—Le sterling peut être coté nominalement à 141 à 142 les traites-connaissements, à 143 1/2 à 144 1/4 le No 1 à première classe et 145 le change de banque; les francs, à 3 97 1/2 à 3 95 le commercial No 1 et 3 90 à 3 87 1/2 le change de banque.

Le change a été languissant. Les banques ont tiré sur New York à 5/8 d'escompte, et la demande a été modérée. Les ventes du change commercial embrassent $7,000, $15,000, $16,000, $25,000, $30,000 et $10,000 sur New York, à vue, à 7/8 d'escompte, $10,000, $12,000, $10,000, $45,000 et $60,000 à 13/16, $22,000 à quinze jours, à 1 1/2, $10,000 à trente jours, à 3.—Les cours du change commercial à vue ont été de 7/8 à 1 d'escompte.

Il ne s'est vendu d'actions ni au premier ni au second Board; sur le marché, 25 de la banque de l'Union à $61.75.

Les bons de la ville n'ont montré aucune vitalité; on n'en a vendu ni au Board ni au dehors. Les consolidés sont cotés à 96 1/2 à 97 1/2 et les émissions en faveur de chemin de fer à 81 à 82, suivant les coupons.—Les "sixes" de la Louisiane sont cotés à 75 à 76; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 80 à 82 1/2; les bons de construction du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 75 à 76.

Il s'est vendu $1,500 en billets du Trésor de la ville, au Board, à 99 3/8, $12,070 en billets du Trésor de l'Etat, au dehors, à 92 1/2 et $10,000 dito à 94 1/4.—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 60 à 62 et ceux du Trésor de l'Etat à 93 1/2 à 94 1/2 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi, 14 janvier 1867.

COTON.—La demande a été plus active, ce matin à l'ouverture du marché, et malgré les intenses prétentions des détenteurs et la faiblesse de l'assortiment à vendre, les affaires ont eu une assez grande extension, ayant, à la clôture, embrassé 5400 balles, quatorze courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix ont révélé des dispositions meilleures—une hausse de ⅛ c la livre ayant été obtenue dans plusieurs cas—mais, comme l'amélioration n'a pas été générale, nous nous abstenons de changer nos cotes et nous les reproduisons comme suit: ordinary 28 à 29 cts, good ordinary 30 à 30¼, low middling 31 à 31¼ cts et middling 32 à 32¼ cts. A la clôture, le marché avait une tendance à une fermeté plus grande encore.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866..balles		102,082
Reçu depuis samedi	8382	
" précédemment	398665	
		407047
		509129
Expédiés aujourd'hui	3929	
" précédemment	291588	
		295517
Stock en mains à bord de navires non expédiés		213612

Les expéditions ont embrassé 1936 balles pour Liverpool et 1991 pour New York.

SUCRE ET MELASSE.—La demande est inactive et les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 600 boucauts de sucre et 430 barils de mélasse,—comprenant tous les renforts reçus depuis samedi dernier, le tout écoulé à 1/4 de ct de hausse des prix du sucre et à des taux pleins pour la mélasse. Nous cotons comme suit, savoir: 8 — à 8½ cts pour le sucre inférieur, 9¼ à 9¾ pour le commun, fair, 11 à 11⅛, fully fair 11¼ à 12⅛, prime 12¼ à —, choix, 12¾ à —, seconds 11 1/4 à 12 —, jaune clarifié 14 1/4 à —, blanc 14 cents. Mélasse commune 60 à 65 cts, prime 67 à 71 cts, choix 72. Vente d'un lot de melasse de choix, en demi barils, à 81 cts le gallon.

TABAC—La demande de tabac est bonne, et jeudi, en addition aux trois cents boucauts déjà rapportés, 10 boucauts ont changé de mains à — 1 do de fair cuttings à 1 à 8. Les envois de tabac nouveau qui nous arrivent sont immédiatement vendus et le stock en mains de tabac de la vieille récolte est faible et les bonnes qualités qui en font partie sont en demande. Le marché est calme et nous avons révisé nos cotes, quant aux lugs, et nous cotons actuellement:

Léger—Inferior lugs, 2— à 3; good lugs, 4— à 4½; inférieur à common leaf, 5— à 6—, medium leaf, 7 à 9—; fair leaf, 10 à 12; fine leaf, 12 à 14; choice select, coupé, 15 à 20 cents.

Lourd—Inferior lugs, 3 à 4—; good lugs, 4½ à 5—; Inferior to common leaf 6 à 7½; medium leaf, 8 à 10—; fair leaf 11 à 12; fine leaf 12½ à 15; choice sel. cut 18 à 20.

FRET—Les bâtiments en armement et disponibles sont rares, les offres fréquentes et les taux fermes. Un nav. a été engagé pour le Havre, à raison de 1¼ c la livre de coton, et deux autres navires ont été arrêtés pour Liverpool pour y transporter du coton à 11/16 d la livre.—Les taux sont: 1 1/2 par livre de coton, $1 25 par baril de farine et 7 cts par gallon de melasse sur steamers pour New York et Boston, 1 1/4 c. pour le coton et $1 par baril de farine sur voiliers. Vapeurs pour Liverpool 1¾ d pour le coton, voiliers 5/8 d à 11/16 d; voiliers pour le Havre 1¼ cts.

FARINE—Le marché est fort calme et les principales ventes aujourd'hui, se sont bornées à 1200 barils écoulés aux prix suivants: commune à $10, fine à $10.50, superfine $11 37, $11 40, double extra $12 62½, triple extra $11 30, $11 50, $11 75, et choix $11 87½ le baril. Une offre de $11 25 le baril, faite pour un lot de superfine a été repoussée.

MAÏS—L'approvisionnement de maïs est fort et la demande bonne, mais les prix de l'article sont en apparence un peu plus faciles. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 11,000 sacs, dont 100 de vert $1 05, 50 de mélangé, 1850 de jaune mélangé, 900 do de jaune et blanc mélangé à $1 05, 1100 de mélangé à $1 05 à $1 07½, 60 de mélangé, 800 de jaune mélangé, 100 de mélangé et 1500 de jaune à $1 07½, 200 de mélangé à $1 10, 400 de jaune et 1000 de blanc à $1 10, 500 de blanc et jaune à $1 10 à $1 12, 500 de blanc, 211 100, 175 et 115 do à $1 12, 100, 212 et 225 de blanc à $1 12 le boisseau.

AVOINE—L'approvisionnement d'avoine est rond et l'article en demande. Ventes de 1675 sacs dont 300 de léger à 7– cts, 125, 150 et 600 de prime à 78 cts, 500 de choix à 80 cts le boisseau.

SON—L'approvisionnement de son est faible et la demande bonne. Ventes de 600 sacs, en lots à $1 95 les cent livres.

FARINE DE MAÏS—Un lot de 100 barils de cet article s'est vendu à raison de $5 le baril.

FOIN—200 balles de foin prime de l'Ohio s'est vendu à $26 50 le tonneau, de petites ventes se font au commerce à raison de $28 50 à $29 pour le prime. L'inférieur est calme et se débite à des prix bien plus bas.

PORC—En bonne demande, et le marché est stable et ferme. Ventes, aujourd'hui de 100, 150 et 250 barils de mess écoulés à $22 50 le baril. Ventes en détail à $23.

BACON—Les épaules et les côtés sont en demande, mais le marché en manque totalement. Il existe encore sur la place quelques jambons et ce reste de stock s'écoule à 15 à 18 cts la livre de l'article au naturel, et 20 à 22 cts pour le couvert cuit au sucre.

SAINDOUX—L'approvisionnement de saindoux est rond, mais l'article est calme et ne se vend qu'en petits lots au commerce à 13 c la livre de prime en tierçons, et en barillet 13 à 13½ cts.

PROVISIONS NAVALES—Le marché est calme et les approvisionnements faibles. Ventes de 120 barils de résine No 2 écoulés à $4 50 et 300 du No 1 à $6 le baril. Nous cotons la commune à $4 le baril.

CAFÉ—La demande de café est bonne, mais les prix offerts sont plus bas. Les commerçants vendent l'article à 21½ à 24½ cts la livre de Rio fair à prime.

CHANDELLES DE STAR—Le marché est bien pourvu de chandelles et il est calme. Il se fait un commerce de petites ventes de cet article à 17 cts la livre de chandelles de 12 onces, 18 cts pour celles de 13, 19 cts pour celles de 14 et 21 1/2 cts pour celles portant le poids plein.

RIZ—Le marché au riz est calme et l'article se débite à 10 1/2 à 11 cts pour le riz de la Caroline et 9 à 10 cts pour le riz de la Louisiane.

SEL—Le marché au sel est ferme et nous cotons. Le gros $1 85 à $1 90, fin $1 90 à $1 95 les forts lots en entrepôt; $1 95 à $2 pour le gros et $2 à $2 05 pour le fin, livré en ville. Le vieux sel peut être acheté de 10 à 20 de moins, le sac.

WHISKY DE L'OUEST—Le marché au whisky est abondamment pourvu de l'article, mais il ne s'en vend que de petits lots à raison de $2 25 à $2 30 le gallon de rectifié, selon la preuve et la qualité.

FROMAGE—L'approvisionnement de fromage est rond et la demande de l'article suivie avec d'offres de 15 à 18 cts pour le fromage de l'Ouest, 15 à 20 pour celui du Nord, et 20 à 25 cts pour le Dairy anglais.

BEURRE—Le beurre de choix est rare et en bonne demande, le commun abonde et est calme. L'article venant du Nord commande 40 à 46 cts, et de l'Ouest 20 à 30 cts.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Il ne se fait que des affaires en détail dans l'article à 20 cents la yard pour la toile en rouleaux et en balles 21 cts.

CORDE D'EMBALLAGE—L'article se vend en détail 12 cts la livre.

HUILE DE CHARBON—En bonne demande pour le commerce par placements à 50 à 55 cts le gallon pour l'article en barils, et en caisse, 70 à 75 cents.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 15 janvier 1867.

Arrivés hier—2[illegible] bœufs du Texas, [illegible] de l'Ouest, [illegible] et 31 [illegible].

Vendus—[illegible] bœufs du Texas [illegible] de l'Ouest, 2[illegible] cochons, 342 moutons [illegible].

A vendre—[illegible] bœufs du Texas, 111 bœufs de l'Ouest, 14[illegible] cochons, 1971 moutons et [illegible] vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,	— — à — 25
do do 2me qualité, do	— [illegible] à — 10
Bœufs du Texas, de choix, par tête	35 — à [illegible]
do do 2me qualité, par tête	2[illegible] — à 25 —
do do 3me qualité, par tête	[illegible] — à 20 —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr	— 10 à — 11
do du pays do	— [illegible] à — [illegible]
Moutons du Texas, en tête, par tête	1 50 à 3 50
do du pays, par tête	— — à — —
do de l'Ouest choix par tête	— — à 9 —
Vaches à lait, de choix, par tête	— — à 100 00
do de 2e qualité, par tête	50 — à 80 00
Veaux d'un an, par tête	5 — à 12 —

Marié à l'église Ste Anne, par le Rév. Père Turgis, le 5 janvier, J. RODOLPHE DE FUENTES à Mlle FÉLICIE M. RABASSA, tous deux de cette ville.

Décédé, à Atlanta, Géorgie, le 11 août 1864, le Capt. LOUIS FORTIN, des Gardes d'Orléans. Ses amis et connaissances, ceux de sa famille, ainsi que ses compagnons d'armes, sont invités à accompagner ses restes qui sont déposés chez le Rév. Père Turgis, à la Chapelle Obituaire, à l'encoignure des rues Remparts et Conti, d'où ils seront transportés au tombeau de famille, aujourd'hui, 15 janvier, à 4 heures et demie précises.

Décédé, le 11 du courant, dans la paroisse Ste. Marie, Lne., G. KOBLEUR JR., âgé de 25 ans.

GUERLAIN, PARFUMEUR, Paris. 15 rue de la Paix, Paris.

Banque City National de la Nlle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1867. Le 10 du courant, à une assemblée régulière des Directeurs de cette Banque, M. JULES CASSARD a été nommé caissier de la banque. G. W. COCHRAN, Président. 15 jan—15t

AUGUSTUS MOORE, JAMES M. COOLEY, Nlle-Orléans. | ROBT MOORE & SON, FABRIQUE DE LOCOMOTIVES, Cincinnati.
MOORE & COOLEY, MARCHANDS de MACHINES pour habitations. Chemins de fer et Bateaux à vapeur.—MACHINES A VAPEUR de tous genres, scies pour moulins, moulins à maïs et à blé, fours, fer forgé, chaudières à vapeur, &c. Ils passent des marchés pour fournir des locomotives et des machines pour bateaux. No 166, rue Gravier, et 17, rue de l'Union. 15 janv—3m

Dissolution de Société. La Société existant sous la raison DUVIAU & DUTHU a été dissoute d'un commun accord. M. H. Duviau, chargé de la liquidation, continuera pour son compte personnel les affaires de la maison. H. DUVIAU, 75—77, Vieille Levée. 15 janv—3t

AVIS. ARGENT A PLACER sur hypothèque, sur propriétés situées dans cette paroisse. S'adresser à A. D. DORIOCOURT, Notaire Public, No 135 rue Royale. 15 jan—3t

Demande de pension et de logement. PAR un jeune homme (né en cette ville) dans une famille française où il pourra se perfectionner dans le français. Il donnera de bonnes recommandations. S'adresser à S. N. P., boîte 2[illegible], au bureau de Poste. 15 janv—2t

Marrons! Marrons! 50 BARILS MARRONS de choix, en débarquement et à vendre par ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson. 15 janv—4t

A vendre, UNE GROCERIE située dans le Second District, et ayant une bonne clientèle. Pour plus amples renseignements, s'adresser sur les lieux No 216, rue du Bayou, près Treme. 15 jan—3t

LE Dr Geo. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE, Ayant repris l'exercice de sa profession, les personnes qui ont besoin de ses services le trouveront à son cabinet, rue No 190 de la rue du Canal. 15 janv—12 t

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, 196 RUE DU CANAL, entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 jan—1m

J. A. De HART, DENTISTE, 17 Dauphine 17. 29 nov—6m Près Canal.

TRANSFERT DE CABINET. Le Dr. CHARLES H. KELLS, DENTISTE, A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, côté de Lopez. 14 déc 3m et PP le L

Salle de la Société de Bienfaisance de Cordonniers, des Jeunes Gens. Nlle-Orléans, 13 janvier 1867. Les Membres et les membres de cette société sont prévenus d'assister à leur assemblée régulière mensuelle qui aura lieu le 15 du courant, à 7 heures du soir, dans leur salle, au coin des rues Champs-Elysées et Grands-Hommes. Par ordre du Président. CHAS. E. LENES, secrétaire. 14 jan—4t

VIN DIT DE CHAMPAGNE, VIN MOUSSEUX, Des célèbres Côteaux de Saumur. 50 PANIERS VIN MOUSSEUX DE SAUMUR Première Qualité, à vendre par LION & PINSARD, 172, rue du Canal. N. B.—Ce vin de qualité supérieure est bien plus agréable que le Champagne, et son prix est bien inférieur. 13 jan—3

Nouveautés, Articles d'Enfants. MADAME CLEMENCE GUERIN, Ci-devant rue du Canal No 180, Maintenant rue de la DOUANE No 135, au Premier. 11 janv—1m

LA CAUSE PERDUE, Histoire de la guerre des Confédérés DE E. A. POLLARD. TRADUCTION FRANÇAISE. Publiée en livraisons hebdomadaires illustrées A 25 CENTS Par la RENAISSANCE LOUISIANAISE, 48 Rue Conti. On souscrit au bureau de la "Renaissance." 13 janv—3 d 1 m

M. L. Emile Joannet OUVRIRA un nouvel établissement dans le courant de la semaine au No 173 rue Royale, entre Orléans et Ste-Anne. Il continuera, à partir de ce jour, à tenir une STALLE au Marché français. Il remercie ses nombreux clients et le public en général qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance. 13 janv—1 PP

Cinq cents piastres de récompense. VOLÉ, au bureau des soussignés, un chèque de Wood[illegible] & Ludwing[illegible], sur la banque des Mechanics & Traders, No 1448, pour $2,527 22 en faveur de Debuys & Ogden [illegible]. DE BUYS & OGDEN, Rue Carondelet No 22. 12 janv—3

Entrepot de Tapis. No 19, RUE DE CHARTRES, No 19. NOUS venons de recevoir, par le steamer "Mexican" une grande facture de tapis anglais, velours, Bruxelles, devants de cheminée, etc. Toiles cirées de toutes largeurs et de tous les genres. Couvertures de tables et de pianos, dessous de table, banquettes d'escalier, nattes, etc. Etoffes et articles à rideaux, corniches, bandes, etc. Le tout est offert au plus bas prix du marché. A. BROUSSEAU & Co.

LA raison sociale de AUG. COUTURIE est dissoute à partir d'aujourd'hui, par limitation. Nlle-Orléans, 31 décembre 1866. AUG. COUTURIE, DURRUTY PLASSAN & CO, S. PLASSAN, en commandite.

LES soussignés ont formé à partir de ce jour, une société sous la raison de AUG. COUTURIE & CO. pour les affaires de commission et d'importation en général. AUG. COUTURIE, AD. FAURE, S. PLASSAN, en commandite. Nlle Orléans, le 1er janvier 1867. 1 jan—15

Commission—Exportation—Paris. JULES MORRIER, RUE OBERKAMPF. HORLOGERIE, BIJOUTERIE, correspondant de la maison MONTAGNE & CARLOZ, de la Nouvelle-Orléans. 1er nov—1m 21 p a

MR. AUGUSTE DESSOMMES [illegible] LEVY, DIETER & CO

DE RETOUR. [illegible] T. C. PAYAN.

AVIS. DUN[illegible] MM L. Lasalchere et F. Courtois [illegible] FRED AVET & CAMBON.

Machine à vendre. UNE très bonne machine à vapeur [illegible] 5jan—1m

Graines de coton. MONTEREY SILK COTTON 100 SACS [illegible] B. L. MILLAUDON, No 29 rue Carondelet. 29 déc—1m

Avis. LA Compagnie [illegible] du Crescent City [illegible] A. W. BOSWORTH, HUGH McCLOSKEY, J. S. SMITH, J. L. WARNER, Directeurs. J. J. E. Massicot, Trésorier. [illegible] JOHN E. KRAUS, Surintendant. Nouvelle Orléans, 1er janvier 1867. 1 jan—15t

Changement de Local. M. HEINEMAN a transporté son magasin de BOTTES et de SOULIERS au No 88 de la rue de Chartres, entre les rues Conti et Bienville. 6 jan—1m

NOUVEAUTES!! LION & PINSARD, 172.......RUE DU CANAL.......172 (Près Baronne.) IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie. MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE. ARTICLES POUR MESSIEURS, Chemises, Caleçons, Gilets de Peau, Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes. —PARFUMERIE FRANÇAISE— Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines. Vente en gros et au détail. 5 déc—6m

LES DERNIERES MODES. DEMANDEZ LE MALAKOFF ELLIPTIC DUPLEX. (OU A DOUBLE RESSORT) DE J. W. BRADLEY. Ces MALAKOFFS ne PLOIENT pas et ne se CASSENT pas comme ceux qui n'ont qu'UN ressort; ils conservent leur forme parfaite, gracieuse, aussi longtemps qu'il faut pour user trois ou quatre Malakoffs ordinaires qui sont mis de côté comme inutiles. Il y a donc économie à les acheter. CHAQUE CERCLE est composé de DEUX ressorts tressés ensemble, bord à bord, ce qui forme le cercle le plus FORT, le plus flexible et cependant le plus LÉGER qui ait encore été fait. Pour les promenades, la maison, l'église, le théâtre les grandes assemblées, les wagons de chemin de fer, les voitures, &c., ce sont les meilleurs, les plus agréables; ils joignent la durée et l'économie à cette ÉLÉGANCE DE FORME qui captive tout le monde et qui fait de l'ELLIPTIC de DUPLEX Le Malakoff par Excellence Du Monde fashionable. Les demoiselles, les fillettes et les enfants ne sauraient en trouver d'aussi bons. A vendre partout. Manufacturés exclusivement par WESTS, BRADLEY & CO, 97, Chambers,—79 et 81, Reade streets, New York. AVERTISSEMENT.—On peut faire passer une épingle à TRAVERS le CENTRE de chaque CERCLE du Malakoff DUPLEX, ce qui prouve qu'il y a DEUX RESSORTS tressés ensemble et c'est tout le secret de la FORCE et de la FLEXIBILITÉ remarquables du cercle. Aucun Malakoff à ressort simple n'offre une pareille combinaison. L'étampe à l'encre rouge, savoir: "J. W. BRADLEY'S DUPLEX ELLIPTIC STEEL SPRINGS" se trouve sur la taille de chaque Malakoff. Aucun des autres n'est véritable. 15 nov—3m

RESTAURANT FRANÇAIS 39.......RUE ROYALE.......39 Tenu par Philippe Forget, Successeur de GALPIN. CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces baptême, &c. &c. P. FORGET conservera ses anciens prix. 6 oct—6m

RESTAURANT ST-LOUIS, Tenu par Henri Barthe. Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et pour les repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés. M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, espère que les habitants trouveront toujours les logements convenables pour eux et leurs familles. 14 novembre—1y. J. CORSON ......JOHN B. GROVE

Corson & Groves, Rue Poydras No 144—Côté Sud. MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, cheminées, grates, ferblanterie unie et autres, articles en fer fondu, articles en cuivre et articles de ménage. Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils leur vendront à bas prix. Mangé—6m

Marchandises de Printemps! E. GIQUEL, 126.......RUE DU CANAL.......126 Fait savoir au public et à sa clientèle qu'il vient de recevoir par le steamer Alhambra, d'Europe, un magnifique assortiment de marchandises de printemps, qu'il offre en vente à bas prix. MOZAMBIQUE haute nouveauté, BAREGES anglais do, ALPACA à fond blanc do, PIQUÉS unis et imprimés do, GRENADINES do, PERCALES toutes couleurs do, PERCALES imprimées do, BATISTE ET TOILES imprimées, DESINDE [illegible], MOUSSELINE [illegible] en tout genre, INDIENNES ET BAZIN pour meubles, JACONAS ET MOUSSELINES imprimées, JACONAS, NANSOUK, MULL MULL, GANTS ET MITAINES [illegible], POINTES [illegible], CORSAGES mousselines brodés, JUPONS do, DEVANTS [illegible], CHEMISES flanelle gaze, BAS ET CHAUSSETTES [illegible], OMBRELLES ET EN CAS, ROBINET [illegible], MOUCHOIRS batiste de $1 à $24 la douzaine, TOILE à draps toutes largeurs, TOILES à taies d'oreillers, ARGENTINES pour robes de bal, CHALES ET POINTES [illegible], COURTEPOINTES PIQUÉ, DRAPS d'été et casimir [illegible], CHALES grenadines toutes couleurs, VOILES barege, [illegible], TULLE ET CREPES toutes couleurs, BANDES [illegible], TARTAN ET ENTREDEUX BRODÉS [illegible]. E. GIQUEL, 126, rue du Canal. 13 janv—3

Toiles! Toiles!! Toiles!!! E. GIQUEL, 126.......RUE DU CANAL.......126 Reçoit en ce moment par le steamer "Alhambra" d'Europe un assortiment complet de TOILES à vendre à très bas prix. 150 pièces TOILES d'Irlande, [illegible] TOILES à draps, BATISTE imprimées pour robes, DAMASSÉ pour table, TOILES grises pour planteurs, GINGAS, SERVICES à tables, [illegible], SERVIETTES [illegible], NAPPES [illegible], PLATILLES BRETAGNE et MORLAIX, TOILE A TORCHONS [illegible]. E. GIQUEL, 126 rue du Canal. 13 janv—1

VENTE DE DRY GOODS A BON MARCHÉ. Pepin, Turcotte & Justus, 131.......RUE DU CANAL.......131 [illegible] SOIERIES, POPELINES, FLANELLE [illegible], CONFECTIONS & ET MARCHANDISES DU PAYS en gros et au détail. 12 janv—1m

Marchandises sèches, BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, En gros seulement. BLANCAND & GUITET, RUE DE LA VIEILLE LEVÉE No. 49. [illegible]

Bière Anglaise. 100 barriques de bouteilles McEwan [illegible] DUMONTEIL & VILLERE. 15 janv—1m

Vieux Madère! [illegible] DUMONTEIL & VILLERE [illegible] 29 déc—1m

Whiskey d'Irlande. 10 PIPES IRISH WHISKEY [illegible] DUMONTEIL & VILLERÉ, 157 rue Conti. 15 janv—1m

Egaré, [illegible]

J. PLAISENT, 8.......RUE ST. LOUIS.......8 Vins, Eaux-de-Vie et Liqueurs. Vins pour Familles: BORDEAUX blanc, [illegible] ST GEORGES [illegible], ROUSSILLON [illegible], CATALAN [illegible], PORTO [illegible], GRENACHE [illegible], ALICANTE [illegible], Vieux COGNAC, WHISKEY. Seul agent pour le St Georges, premier cru. 6 janv—1m

AVIS. MICHON & SCHWEITZER, 166.......RUE ROYALE,.......166 Annoncent respectueusement aux dames de la ville et de la campagne qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de fleurs et apprêts pour fleuristes: FLEURS POUR COIFFURES, FLEURS de CHAPEAUX, FLEURS de BOUQUETS, FLEURS de JARDINIERES, PARURES DE MARIÉES ET DE BAL. Un bel assortiment de JARDINIERES d[illegible], ainsi qu'un grand assortiment D'ARTICLES trop longs à énumérer. Tous ces articles seront vendus comme par le passé, à des prix très réduits. 22déc—1m

THOS. B. BODLEY & Co., MARCHANDS DE Machines et Instruments Aratoires. De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLECHES, A BANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &c., constamment en magasin. Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à maïs et à farine, patentées de Coleman. THOS. B. BODLEY & Co, Rue Perdide, No 9, à côté du Masonic Hall. 10 nov—1[illegible] PP

OSCAR BERCIER. | WM. DE LARUE.
OSCAR BERCIER & Co., Négociants Commissionnaires et importateurs. 1 janv—2m No 60 rue des Magasins, N. O. ORDRES exécutés ici et dans l'Ouest pour Coton, Tabac, Merrains, Sucre, Farine, Saindoux et tous les produits du pays. CONSTAMMENT en mains—FARINE, MAIS, PORC, VIANDES FUMÉES, BŒUF, JAMBONS fumés au sucre, VIANDES salées, CHANDELLES, SAINDOUX, HUILE de graisse, AMIDON, TOILE et CORDE d'emballage, directement des manufacturiers, salaisons, etc. —Aussi— Vins de Bordeaux en caisses et autres produits français. AVANCES SUR CONSIGNATIONS de COTON, Suif, Merrains, etc., à nos amis en Europe et à New-York et Boston. CHANGE, à vue et à 60 jours, sur Paris, Bordeaux, etc., en petites sommes, à la convenance des acheteurs. 1er janv—2 m[illegible]

Avertissement! Avertissement!! WHISKY DEXTER. Ayant appris d'une bonne source que des individus du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier scandaleux de CONTREFAIRE la CÉLÈBRE MARQUE DE WHISKY DEXTER, nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPECIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS. Celles-ci sont faites de mauvais rhum dont l'arôme est dû à des HUILES ESSENTIELLES; ce whisky, pris en assez forte quantité, devient un POISON. Le VERITABLE article est fabriqué, comme par le passé, par des employés qui sont à notre service depuis nombre d'années. Nous nous sommes assurés que nous ne négligerons rien pour en conserver la QUALITÉ, la PURETÉ, et pour POURSUIVRE tous les CONTREFACTEURS aussi rigoureusement que la loi nous le permettra. Une réputation qui est le fruit de quarante-cinq ans de travail et d'expérience, sera énergiquement défendue. Une étiquette sera bientôt faite pour nos barriques et quiconque l'imitera s'exposera aux DOUBLE POURSUITE. Edmund Dexter & Sons. 19 oct—6 m—3 pe—PP

MEDAILLE D'OR DÉCERNÉE A LA COMPAGNIE DE FOURNEAUX A L'HUILE DE PETROLE ET AU GAZ, DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS Rue du Camp, No 232. Fourneaux à l'huile de Pétrole! Fourneaux à l'huile de Pétrole! Economisez votre argent en achetant un de ces fourneaux si appréciés! Compagnie de FOURNEAUX A L'HUILE DE PETROLE, de la Louisiane et du Texas, RUE DU CAMP, No 232. On peut se procurer de l'HUILE aux endroits suivants: 1er DISTRICT 232, rue du Camp, au Magasin de la Compagnie. 2e " No 2[illegible], Vieux, chez Theod Paderas. 3e " No 4[illegible], Grande Hommes, chez T. B. Pedersen. 4e " A l'angle des rues Camp et Jackson, chez John H. Pope. 8 janv—

Loge à vendre. A CÉDER immédiatement pour les représentations du mardi et du samedi, pendant le reste de la saison une excellente loge grillée de premier du théâtre de l'Opéra. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'ABEILLE. 9 jan—PP

VINS FINS. UN riche et complet assortiment de vins fins des meilleurs crus du Médoc, à savoir: Château Latour, Château Margaux, [illegible], Château Pichon Longueville, [illegible], Haut Barsac, Château Yquem (Lur-Saluces), Château de Rayne, [illegible]. VINS BLANCS: [illegible]. Vins en barriques et demi barriques: Haut Talence, ler bourgeois ......1862, [illegible]. Vins de [illegible] de leres cotes et ordinaires. [illegible] J. J. FOUCHER, 42, rue Royale.

AVIS. DES propositions cachetées en duplicata seront reçues jusqu'au [illegible] janvier 1867 à midi, pour fournir [illegible] livres de JAMBON [illegible], [illegible] VINAIGRE [illegible], [illegible] barils MAQUEREAUX de la meilleure qualité [illegible]. A. BECKWITH, Bvet. Brig. Gén. et Com. des Vivres, A. des E. U. N. Orléans, 9 janvier 1867. 11 janv—9t

CINQ MILLE PIASTRES DE RÉCOMPENSE. CONSEIL DES ASSUREURS de la Nouvelle-Orléans. [illegible] CHARLES BRIGGS, Président du conseil des Assureurs. Pour copie conforme: JAS. H. WHEELER, Secrétaire.

[illegible] JOHN YOUENES, Inspecteur des Incendies. 2 déc—1m PP

Conseil des Assureurs de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1866. A UNE réunion complète du conseil, tenue aujourd'hui la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: [illegible] Par ordre du Conseil. JAMES H. WHEELER, Secrétaire. 20 déc—1m PP

$25 de récompense. PERDU OU VOLÉ, AU [illegible] un cheval bai, [illegible] MICHEL GEORGE, Au Parc de la Ville.

AVIS. $50 DE RECOMPENSE. SERONT donnés par T. [illegible] MICHEL GEORGE. [illegible]

PEPPER, WOODSON & BOHANNA, Rapporteurs d'Or et de Coton. 80.......RUE DE LA COMMUNE.......80 (AU PREMIER) NOUVELLE-ORLEANS. LES cours de l'or, de l'argent et du sterling à New York sont reçus et transmis promptement aux souscripteurs, tous les jours, toutes les heures. [illegible]

INSTITUTIONS. COLLEGE DE LA LOUISIANE, Dirigé par M. le colonel A. FERRIER, PENSIONNAT ET EXTERNAT. LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent le Latin, le Grec, les Mathématiques, l'Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et exercés. L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément. L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent à leur tour une attention particulière. Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves. Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles. LES CLASSES DU SOIR destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français. Prix $5. Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 26 oct—1m MVD

ACADEMIE de ST-STANISLAS BAIE ST-LOUIS, MISS. LES Frères du Sacré Cœur ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général que la session annuelle de cette Institution commence le 15 janvier. Les cours des études comprend toutes les branches d'une complète éducation commerciale et la langue française. Conditions: Pension et enseignement pour demi-session de 5 mois payable d'avance ......$125 00 [illegible] B. ODON, Directeur. [illegible] 1er jan—8—[illegible]

Institut St-Joseph pour les Demoiselles, A LA BAIE ST-LOUIS, MISS. CETTE Institution, dirigée par les Sœurs de St Joseph, commencera ses prochaines session MERCREDI, 16 janvier. Une Sœur se trouvera à bord du steamer [illegible] [illegible] Références: Thomas Layton, Président de la Banque du Sud. Le Rév Richard Kane. 1er janv—1m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES. Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DERON. No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital. On Peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'Institut. 21 sept—6m

COLLEGE dirigé par M. CARON, Rue des Remparts 240. Enseignement: l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand. Toutes les connaissances nécessaires et utiles. Classes du jour de 8 à 3 heures—De $4 à $10 par mois. Classes du soir entre 6 et 9 heures—$5 par mois. Pensionnat de $25 à $30 par mois. 18 nov

COLLEGE Commercial de Dolhear, coin Camp et Commune, [illegible] RUFUS DOLBEAR, Président. 1 nov—[illegible]

Rachat des Bons de la ville. Bureau des Commissaires de la Dette consolidée de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1867. AVIS est donné que des propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'à [illegible] février 1867, à midi, pour la vente à la ville de CENT MILLE BONS payables en billets émis par la ville. Les propositions doivent être adressées à O. De Buys, secrétaire, à l'Hôtel de Ville, salle No 22 et adressées "Propositions pour la vente des Bons." Jno T. MONROE, Maire, P. O. MOHAN, Contrôleur, Jos. HERNANDEZ, Trésorier, Geo. CLARK, Président du comité de finances, T. H. HIGINBOTHAM, O. De BUYS, Secrétaire. 12 janv—12 au 1 fév

Avis aux contribuables. TAXES D'ETAT. TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1866 et la licence de 1867 sont averties que je suis prêt à les recevoir, à mon bureau, au No 9 de la rue de l'Esplanade. M. O. TRACY, Percepteur des taxes d'Etat pour le Troisième District de la Nlle Orléans. 11 janv—15

Avis aux Contribuables. BUREAU DU TRÉSORIER, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1867. LE Trésorier appelle respectueusement l'attention du public sur le fait que toutes les licences pour l'année 1867 pour les métiers, les industries, les manufactures, les professions, les cafés, les cabarets, les billards, les voitures publiques, les drays, les charrettes et les voitures particulières sont maintenant dues et payables dans le courant du mois actuel. Toutes les personnes exerçant les susdites professions sont requises de venir payer leurs licences avant l'expiration de ce terme, au bureau, ou ils seront poursuivis [illegible]. J. HERNANDEZ, Trésorier de la Ville. 3 jan—1m

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE L'ETAT. TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1866 et la licence de 1867, sont priées de [illegible] au bureau du soussigné, [illegible]. J. E. LEMARIÉ, Collecteur des taxes de la Deuxième District. Bureau, au coin des rues Chartres et St-Pierre, Cour du Shérif. 4 janv—1m

Avis Aux Contribuables et aux Personnes qui paient Licence. TOUTES les personnes qui doivent à la VILLE et à l'ETAT pour licences, taxes, droits de quaiage, (wharfage), [illegible] au bureau du Trésorier de l'Etat de la Louisiane, [illegible] AVEGNO & WILLOZ, Coin Commune et Carondelet. 27 déc—1m

Bureau du "Carondelet Canal and Navigation Company." Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1866. UNE élection de neuf Directeurs pour l'année est faite par les actionnaires au bureau de la Compagnie, No [illegible] rue Carondelet, LUNDI, 21 janvier prochain, entre les heures de 10 A. M. et 2 P. M. EMILE BOUNY, secrétaire. Des propositions avant été faites à cette compagnie pour un bail de [illegible] ans, à partir de l'expiration du présent bail, [illegible] EMILE BOUNY, secrétaire. 20 dec—2t 29 31 9 14 21jv

Avis aux contribuables de la ville et de l'Etat. LE soussigné vend aux plus bas taux du marché, des Billets de l'Etat qui sont reçus pour licence et taxes de l'Etat et de la ville. M. F. BONIS, courtier, Rue de la Commune, No 21. 29 déc—15t

BANQUE DU CANAL DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Nlle-Orléans, 7 janvier 1867. LE 1er du mois dernier, à une élection annuelle par les Directeurs de cette institution, ont été élus Directeurs pour l'année: GEO. JONAS, O. W. BABCOCK, J. H. STAUFFER, C. F. BUDDECKE, D. McCUARD, E. R. HART, C. SCHNEIDER. Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. GEO JONAS a été réélu Président, à l'unanimité. CH. JUMONVILLE, caissier. 8 janv—1m

Banque City National de la Nlle-Orléans. Nlle-Orléans, Lne, 31 décembre 1866. A une réunion des Directeurs de cette banque, il a été déclaré un dividende de [illegible] pour cent, payable aux actionnaires [illegible] 1867. Par ordre des Directeurs, T. ROCKHILL SMITH, faisant fonctions de caissier. 2 janv—12t

AVIS. Bureau de la Compagnie du Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. RUE DU CANAL, No 69. Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1866. CONFORMÉMENT à la section de la Charte de cette Compagnie, une élection de directeurs [illegible] LUNDI, 7 janvier 1867 [illegible] GEO W. SQUIRES, Secrétaire. 19 déc—au 24 jan

AVIS. Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. RUE DU CANAL, No 69. Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1866. CONFORMÉMENT à la section [illegible] GEORGE W. SQUIRES, Secrétaire. 19 déc—au 21 janv

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1867. NOUS avons formé aujourd'hui une Société sous la raison SLOCOMB, BALDWIN & Co., [illegible] C. H. SLOCOMB, ALBERT BALDWIN. 1er janv—1m

Banque de l'Union de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1867. UNE élection annuelle de neuf Directeurs aura lieu à la banque, LUNDI 21 du courant, de 10 du matin à 2 heures de l'après midi. GEO. A. FRERET, Caissier. 9 jan—au21

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1867. UNE élection de sept Directeurs de cette banque pour l'année, aura lieu, à la banque, LUNDI, 21 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. J. L. DELERY, Caissier. 5 janv—au 21 sem

Association Consolidée DES PLANTEURS DE LA LOUISIANE. Nouvelle Orléans, 4 janvier 1867. L'ÉLECTION régulière annuelle, par les actionnaires, de treize Directeurs de cette Institution pour l'année aura lieu au bureau de la Banque, LUNDI, 21 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. H. L. FEIRE, Caissier. 5 janv—1m 1fps

NOUS avons formé une Société sous la raison de FRANK FERRET & COUTIN pour la transaction des affaires de commission en général. FK FERRET, ALPHONSE COUTIN. 42, rue Tchoupitoulas. Nlle Orléans, 1er janvier 1867. 3 janv—1m

Groceries de choix. GROCERIES. Grand assortiment de COMESTIBLES, GROCERIES de famille, VINS, LIQUEURS, &c. A vendre par R. C. MOTT, 150 rue du Canal. 12 jan—1m

Grocerie à Vendre. GROCERIES. Une Grocerie et installations à vendre, encoignure Amour et Esplanade. Pour les conditions, s'adresser à la grocerie. 10 jan—3t

CUISINIÈRE. ON demande une bonne CUISINIERE, rue Clouet No. 66, Troisième District. 11 janv—1t

Avis. LES porteurs des BILLETS de T. Valade, garantis par hypothèque du 23 novembre 1865 devant S. G. Wetherstand, recorder, sont requis de passer au bureau du soussigné. ED. DUPASSEUR, Rue Royale, 4. 10 janv—10t

E. LAVAL, IMPORTATEUR de VINS et LIQUEURS 136, rue Chartres, encoignure St-Pierre—Vins ordinaires et fins, cognac, brandy, whisky Bourbon, etc., huile d'olive, sardines, conserves et vinaigre de France, de qualité. Toutes les commandes qui lui seront faites seront remplies avec promptitude et à des prix réduits. 16 déc—1m

EN magasin et à vendre: 40 caisses ABSYNTHE suisse de Rosselet-Dubied, 20 do KIRSCH, qualité supérieure. A vendre par J. J. FOUCHER, 42, rue Royale. 12 janv—6t

AGENCE. LE soussigné vient d'être nommé seul dépositaire des vins de la marque du Chinapolis [illegible] La Mission (Ht. Brion) [illegible] J. J. FOUCHER, 42, rue Royale. 12 janv—6t

Vin de C. C. La Mission, Ht. Brion. EN magasin et à vendre: [illegible] J. J. FOUCHER, 42 rue Royale. 12 janv—6t

Demande d'Ingénieur. UN bon ingénieur, capable de conduire une machine à vapeur [illegible]. Pour plus ample renseignement, s'adresser coin Bienville et Bourbon No [illegible]. 12 jan—3t

BARDEAUX. 60,000 bardeaux de cyprès à vendre [illegible] M. MIRBE [illegible] 12 janv—6t

ST. LEON DESTEZ, COURTIER, 65.......RUE TOULOUSE.......65 Entre Royale et Bourbon. Vente et achat de propriétés. Donnera également toute son attention à la vente des meubles et marchandises. 4 jan—6t

ARDOISES ARDOISES A VENDRE. Messieurs les Couvreurs en Ardoises trouveront un assortiment complet d'ARDOISES anglaises et américaines de première qualité, au prix le plus réduit du marché, rue Toulouse, entre Bourgogne et Remparts, et à mon Magasin de planches, encoignure Franklin et Toulouse. J. JOUET. 3 jan—1m

Avis de société. M. E. JUSTUS, ayant été admis comme associé, à partir de ce jour, la raison sociale sera PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS. Nlle Orléans, ce 10 janvier 1867. PEPIN & TURCOTTE. 10 janv—1m

Pommes de Terre. A vendre mille barils de Pommes de Terre blanches "Jackson" et "Pink Eye" pour planter. S'adresser au magasin de fourrage. Rue Front Levée, No 31, entre Gravier et Hôpital. 6 jan—au 31 jan